



Examen d'entrée 2019

Percussion

Contenu de l'épreuve de Licence/DNSPM

- 1) Imposé : **Caisse claire**, Jacques DELECLUSE, Keiskleiriana volume 2, étude n°6, édition Alphonse Leduc
- 2) **timbales** une pièce au choix
- 3) **Xylophone** : une pièce au choix
- 4) **Vibraphone** : une pièce au choix issue du répertoire contemporain (4 baguettes) ou si pièce contemporaine au Marimba : un mouvement d'une œuvre du répertoire baroque pour instrument seul
- 5) **Marimba** : une pièce au choix issue du répertoire contemporain (4 baguettes) ou si pièce contemporaine au vibra : un mouvement d'une œuvre du répertoire baroque pour instrument seul
- 6) **Lecture à vue** comportant une partie à 4 baguettes (cette lecture à vue ne fera pas l'objet d'une mise en loge).
- 7) Entretien avec le jury, portant en particulier sur le projet d'études

Précisions importantes :

Instruments à disposition : Xylo bois Adams, Marimba Adams 5 octaves, vibra Musser M55, timbales premier, Glock à pédale Bergerault, Caisse-claire

Le jury pourra interrompre le candidat au bout de 10 minutes.

Le candidat doit apporter 3 jeux de toutes les partitions qu'il interprétera ; il les donnera au jury au moment de son passage et les récupérera ensuite.

Accompagnement

Les accompagnateurs seront exclusivement ceux mis à disposition par l'Académie supérieure de musique de Strasbourg.